



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE VAL DE LOIRE



Lettre d'information de la SRIAS Centre Val de Loire

NUMÉRO 1

Le mot du Président

Que tous les enfants puissent partir en vacances, pratiquer une activité sportive ou culturelle, découvrir de nouveaux horizons ou tout simplement sortir de leur quotidien est une de nos priorités au sein de la SRIAS Centre-Val de Loire.

Cette année encore, les membres de la SRIAS (CVL), tenant compte de vos remarques et de leurs constatations, ont concocté un panel d'activités pour vos enfants.

Ces activités de découverte, d'éveil et de vacances sont aussi des temps de mixité sociale et de vie avec les autres.

Au-delà du soutien financier de la SRIAS, nos actions sont éligibles sous conditions, aux aides de la CAF, des chèques vacances ainsi que de votre action sociale ministérielle via les PIM (prestations sociales interministérielles).

Ce numéro 1 de notre lettre d'information a pour vocation de vous présenter les différents dispositifs 2020.

Bonne lecture

Le président de la SRIAS CVL **Thierry TAMÉ**



Des séjours toute l'année



Une convention entre CGCV et la SRIAS Centre-Val de Loire a été établie afin de permettre aux enfants des agents de l'État de bénéficier d'une tarification préférentielle et d'une potentielle réduction financière par enfant du foyer fiscal. Ces séjours sont ouverts aux enfants de 5 à 18 ans tant en France qu'en Europe.

La commission enfance-jeunesse a défini la participation de la SRIAS comme suit :

Quotient familial	Participation financière de la SRIAS par enfant
Moins de 900	200€
De 900 à 1500	150€
De 1501 à 2000	100€
Plus de 2000	50€



NB: Dans la limite des crédits disponibles et sur instruction de votre demande par la SRIAS.

Les enfants en situation de handicap



La SRIAS Centre-Val de Loire a décidé d'étendre l'action équitaérapie au profit des enfants en situation de handicap, à d'autres actions apportant du bien-être.

Ces actions peuvent être sportives, culturelles ou artistiques.

La SRIAS prendra à sa charge tout ou partie du stage, à concurrence de 20 € par séance pour 10 séances par an.

Pour les activités ne bénéficiant pas d'une facturation à la séance, la SRIAS participera au même niveau. Les frais annexes, tel le transport, restent à la charge des parents, la participation de la SRIAS est versée directement aux professionnels.

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter la SRIAS par mail à :

srias@centre-val-de-loire.gouv.fr



Les activités estivales



Essentiellement sportives, ces activités se déroulent sur une semaine, soit sur des journées complètes, soit sur des demi-journées.

Elles visent la découverte de multiples activités sportives. Les inscriptions se faisant pour toute la durée, il n'y a pas d'offre à la carte!

	ASPTT 28	ADESLI 36	CDOS 45
Lieu(x)	Mainvilliers	Châteauroux	Bazoches-les-Gallerandes Courtenay Triguères
Dates	- Du 24 au 28 août 2020	- Du 6 au 10 juillet 2020 - Du 13 au 17 juillet 2020 - Du 20 au 24 juillet 2020 - Du 27 au 31 juillet 2020 - Du 17 au 21 août 2020 - Du 24 au 28 août 2020	- Du 6 au 10 juillet 2020 - Du 24 au 28 août 2020
Nb de session(s)	1	6	6
Nb de places disponibles	Sous réserve de disponibilité	40	Sous réserve de disponibilité
Public concerné	Enfants de 7 à 15 ans	Enfants de 6 à 12 ans	Enfants du CP à la 3 ^{ème}
Participation financière des familles	<u>Quotient familial</u> - De 0 à 1500 : 20€ - De 1501 à 2000 : 30€ - Plus de 2000 : 60€	<u>Quotient familial</u> - De 0 à 1500 : 10€ - De 1501 et plus : 14€	<u>Quotient familial</u> - De 0 à 1500 : 5€ - De 1501 et plus : 7€
Infos complémentaires	Toute la journée Repas inclus	Toute la journée Repas non inclus (à la charge de la famille)	Activités sur une demi-journée : - matin : du CP au CM1 - après-midi : du CM2 à la 3 ^{ème}
Lancement des inscriptions	10 mars 2020	10 mars 2020	A définir



Pour 2020, la SRIAS Centre-Val de Loire organise à l'automne un séjour linguistique. Fort des remontées de l'évaluation du séjour 2019 en Angleterre, l'instance a décidé d'abandonner l'Angleterre au profit d'un autre pays anglophone.

Notre choix s'est porté sur l'Irlande et plus particulièrement sur Cork, une ville au sud du Pays. Au-delà des 15 heures de cours, les enfants bénéficieront de 2 journées d'excursions et de 5 demi-journées d'activités culturelles et sportives et une soirée.

Ce séjour est ouvert aux adolescents entre 15 et 17 ans.

La SRIAS participera financièrement à ces séjours en fonction du quotient familial de chaque famille. L'ouverture des inscriptions se fera le 25 mai 2020.

Quotient familial	Participation financière par enfant
Moins de 900	298€
De 900 à 1500	426€
De 1501 à 2000	610€
Plus de 2000	852€





En partenariat avec la fédération des œuvres laïques du Cher et de l'APAJH nationale, ces séjours au cœur du village de Graçay, aux confins des départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher sur les rives du Fouzon permettent à vos enfants de s'impliquer dans une démarche éco-citoyenne tout en ayant une expérience de vie en collectivité.

		Séjours enfant en situation de handicap
Lieu(x)	Moulin de Gracay (18)	Moulin de Gracay (18)
Dates	- Du 5 au 11 juillet 2020 - Du 12 au 18 juillet 2020 - Du 19 au 25 juillet 2020 - Du 23 au 29 août 2020	- Du 03 au 24 août 2020 - Du 03 au 17 août 2020 - Du 17 au 24 août 2020
Nb de session(s)	4	3
Nb de places disponibles	Sous réserve de disponibilité	2 à 3
Public concerné	Enfants de 6 à 12 ans	Enfants de 8 à 16 ans
Participation financière	<u>Participation des parents</u> <u>Quotient familial</u> - De 0 à 90 : 30€ - De 900 à 1500 : 50€ - De 1501 à 2000 : 100€ - Plus de 2000 : 170€	<u>Participation de la SRIAS par semaine</u> <u>Quotient familial</u> - Moins de 900 : 500 € - De 900 à 1500 : 400€ - De 1501 à 2000 : 300€ - Plus de 2000 : 200€
Infos complémentaires	Séjour d'une semaine Thématiques éco-citoyennes	Séjours de 1 à 3 semaines pour enfants semi-autonomes ou dépendants
Lancement DS	10 mars 2020	12 mars 2020





Pendant les vacances d'automne, la SRIAS organise du 18 au 24 octobre 2020, à Pierrefitte-ès-Bois (45), un séjour en formule "colonie de vacances" sur le thème "l'enfant et l'eau". Ce séjour est ouvert aux enfants de 5 à 12 ans.

Au-delà des cours de natation tant en apprentissage qu'en perfectionnement, les enfants participeront à des activités écologiques, éco-citoyennes et solidaires dans le cadre d'un programme « bouge-toi pour ta planète ». Au programme, des ateliers nature : Ecolo'créa (divers ateliers manuels créatifs basés sur le recyclage ou la biodiversité), des parcours de découverte et d'observation sur les traces des animaux (indices), la découverte des milieux naturels insolites, des jeux de piste ainsi que la visite et l'entretien de la ferme pédagogique.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 25 mai 2020.

La participation des parents au séjour de leur enfant est calculée suivant le quotient familial :

Quotient familial	Participation financière par enfant
Moins de 900	30€
De 900 à 1500	50€
De 1501 à 2000	100€
Plus de 2000	170€



Informations

Le Président : **Thierry TAMÉ**

Adresse Mail: srias@centre-val-de-loire.gouv.fr

Site Internet : [Cliquez ici](#)